

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON**

L'an deux mille vingt-quatre et le 3 Avril à 10 heures, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHÈS Daniel, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (8) : BARTHÈS Daniel, GABAUDE CHANTAL, DELREUX Martine, QUIRINIY Monique, CABROL Catherine, BAUTTE Georges, LUZKCA Jérémie, GUILENE GUIEN

Etaient absents (3) : Cécile Benoît, BREDEL Christine, DIAHDOU Jennifer,

Procuration (0) :

Nombre de votants : 8

Secrétaire de séance : GABAUDE CHANTAL

N° 2024-4

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire présente au conseil d'administration le budget primitif 2024 du CCAS de la commune de Puimisson. Il précise que le budget CCAS ne comporte qu'une section de fonctionnement.

DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Art.	Libellé	Vote	Chap.	Art.	Libellé	Vote
11	60623	Alimentation	1000.00 €	74	7474	Dotation commune	9500.00 €
	611	Prestations de services	3000.00€	75	7588	Autres produits divers	458.07€
	6182	Doc. Générale	300.00€	002		Résultats reportés	3841.93 €
	6068	Autres matières et fournitures	1000.00€				
	6188	Autres frais divers	500.00€				
	6232	Fêtes et cérémonies	7 000.00 €				
	6257	Réception	500.00 €				
65	65748	Autres pers de droit privé	500.00 €				
Total dépenses			13800.00€	Total recettes			13800.00 €

Le Conseil d'administration, la présentation de Monsieur le Maire entendue, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ADOpte le budget du CCAS de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Secrétaire de séance
Chantal Gabaude

